



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article175>

Résolution politique

- Le parti - Le Bureau national -



Date de mise en ligne : mardi 8 mai 2007

Union des Forces de Progrès

RÉSOLUTION SUR L'ANALYSE DE LA SITUATION POLITIQUE ET LA POLITIQUE DE L'UFP POUR LA PÉRIODE

La Présidentielle 2007

1. Les résultats du premier tour de la Présidentielle 2007 n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. Plusieurs paramètres sont à prendre en considération : le climat identitaire dominant, la modestie des moyens disponibles, les obstacles multiples liés à nos activités internes et externes, liés à la mobilisation de nos ressources humaines et aux difficultés en matière de communication. Un bilan de la campagne présidentielle est en cours de préparation et sera porté à la connaissance du Parti et de ses instances prochainement. Ce bilan doit tenir compte de l'ensemble du processus électoral et de l'avis des différents acteurs à tous les niveaux (national, régional et local), en s'appuyant sur l'expertise du Parti.

2. Un délai maximal d'un mois est fixé pour la réalisation dudit bilan. Le Comité exécutif du Parti est chargé de convoquer le Bureau national en session extraordinaire dans les meilleurs délais.

3. Notre choix du second tour et la dynamique nouvelle mise en branle, nous ont permis de rehausser l'image de notre parti et de parvenir à des résultats honorables, mettant en lice deux coalitions politiques équilibrées.

Face aux enjeux du moment quelle politique à l'égard du gouvernement et de la coalition des forces favorables au progrès ?

4. La gravité des enjeux auxquels notre pays est confronté, la nécessité d'un consensus pour en traiter convenablement, mettent toujours à l'ordre du jour l'exigence d'un gouvernement d'union nationale (ou résultant d'un consensus national large). Le discours d'investiture du Président de la République recoupe, pour l'essentiel, notre plateforme pour un gouvernement d'union nationale. Notre Parti doit suivre de prêt la recomposition du paysage politique et faire preuve de souplesse dans la détermination de ses choix tactiques.

5. Le premier scénario est déjà en phase de déroulement. Le Président élu a mis en place un nouveau gouvernement sans concertation avec les forces politiques en présence sur l'échiquier national. Le gouvernement est constitué d'hommes nouveaux, généralement compétents dans leurs domaines et connus pour leur probité. Avec la mise à l'écart des représentants de l'ancien régime, réputés pour leur conservatisme et leur corruption, il s'agit là de pas incontestables dans la bonne direction.

6. Le second scénario découlerait de l'échec de l'option technocratique et de la récupération de la réalité du pouvoir par les forces conservatrices. La probabilité d'occurrence de ce scénario est fonction de l'incapacité des forces du changement à définir une politique avisée, ainsi que des pressions de certains officiers s'appuyant sur le Mithaq.

7. Le troisième scénario pourrait résulter d'une crise profonde qui se traduirait par un blocage institutionnel pouvant servir de justificatif à un coup d'État militaire.

8. La possibilité d'un gouvernement de large consensus national (quatrième scénario) n'est pas à écartée, compte tenu des convergences possibles entre les forces favorables au changement, au sein et en dehors du pouvoir.

9. Nous devons soutenir et encourager la dynamique actuelle qui, avec le compromis pour l'élection du bureau de

l'Assemblée nationale, réalisé avec le concours des différentes forces politiques composant les deux grandes coalitions en présence, pourrait ouvrir de nouvelles perspectives. La levée de bouclier des ténors du conservatisme et de l'immobilisme devrait nous alerter et contribuer à définir des prises de position conformes à l'intérêt du pays et de ses populations.

10. La coalition des forces favorables au changement et aux réformes devrait s'accorder sur une nouvelle plateforme, la suggérer à l'ensemble des forces politiques de la scène nationale et travailler à parvenir à un consensus minimal sur les enjeux majeurs du moment.

L'armée, les forces publiques et les institutions de la République

11. La dynamique pour le consensus national et l'enracinement de la démocratie en Mauritanie pourraient se heurter à la volonté de certains responsables de l'ex-CMJD de maintenir leur influence et leur hégémonie sur la conduite des affaires du pays. Certaines supputations laissent penser que ces velléités menaceraient même de prendre la forme de dispositifs institutionnels comparables à ceux prévalant dans certains pays musulmans, comme en Turquie, par exemple.

12. Pour les besoins de la stabilité du pays, des réformes et des progrès attendus par notre peuple, il est nécessaire de prévenir cette perspective, y compris en parvenant à un compromis entre les principaux acteurs publics et institutionnels, afin que les uns et les autres s'en tiennent au respect du rôle et de la place qui doivent être les leurs en démocratie. Il est nécessaire d'apporter, dans ce cadre, les réformes nécessaires à l'exercice des fonctions des forces publiques, pour les mettre en adéquation avec les lois et règles républicaines.

13. Les institutions de la République devront se soucier de l'amélioration de la situation des officiers, soldats et autres membres des forces publiques, leur assurer des conditions de vie décentes et un régime statutaire permettant la promotion de leurs membres sur des bases équitables et transparentes. Les forces armées devront assumer leurs responsabilités dans la défense et la sécurité du pays, en s'abstenant de s'ingérer dans les activités politiques, réservées aux citoyens civils, et ouvertes à tous les militaires qui auront décidé de changer de statut.

Les enjeux du moment et la recherche d'un large consensus

14. Il est possible et souhaitable, pour convaincre de la nécessité d'un gouvernement d'une nationale ou de large consensus, pour en préparer les conditions, de convenir de la mise en place de cadres souples, sous les formes requises et de commun accord, à l'issue d'une large concertation.

15. Ces cadres pourraient constituer le réceptacle nécessaire aux discussions et aux propositions pour prendre en charge, sur des bases consensuelles, les dossiers majeurs du moment. Parmi les dossiers majeurs citons : l'approfondissement de la démocratie et l'amélioration du fonctionnement des institutions ; l'unité nationale, le retour des déportés et le passif humanitaire ; la gestion et la répartition équitables des ressources ; l'éradication de l'esclavage ; la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions d'existence des citoyens ; la réforme de l'enseignement ; etc.

Le Parti, sa situation interne, sa politique et ses relations avec ses alliés

16. Pour assumer ses responsabilités historiques du moment, le Parti a besoin de se renforcer, de se redéployer, de se réorganiser, en assimilant les forces nouvelles apparues après le dernier congrès du Parti, en se liant davantage aux citoyens, en prenant en charge leurs préoccupations et leurs revendications, en particulier l'amélioration de leurs

conditions quotidiennes d'existence.

17. Il existe des secteurs spécifiques qui méritent une attention de tout premier plan du Parti et la définition d'une politique convenable : les jeunes, les femmes, les travailleurs, les paysans et les opérateurs économiques.

18. L'organisation des activités parlementaires du Parti, la visibilité de sa politique dans les domaines essentiels, le succès des activités municipales, en particulier la multiplication d'exemples d'une gestion saine, efficace, ouverte et porteuse de résultats concrets pour les citoyens et pour l'opinion, la formation et l'appui technique aux parlementaires et élus locaux joueront un rôle essentiel. Nous devons y réfléchir et définir des politiques appropriées, visant à réaliser ces objectifs.

19. L'une des lacunes les plus importantes du Parti porte sur ses capacités à se doter des moyens nécessaires à la mise en oeuvre effective de sa politique. Il est plus que jamais urgent de trouver les réponses indispensables à cette préoccupation, sous peine de végéter, de voir son influence se réduire et de régresser.

20. Le Parti devra adapter son discours en le simplifiant et en le rendant accessible. Ce discours devra avoir pour socle les préoccupations quotidiennes des populations, en puisant sur des études profondes traitant des grands dossiers économiques, sociaux et culturels de notre pays. Notre discours devra adopter des mots d'ordre et des slogans porteurs et utiliser les supports garantissant leur transmission aux populations les plus démunies.

21. Le renforcement de la coalition des forces favorables au progrès et aux réformes nécessite l'adoption d'une plateforme minimale commune, la conception et la mise en oeuvre d'activités conformes aux intérêts du peuple mauritanien. Notre Parti doit prendre des initiatives dans cette direction, s'en ouvrir aux partenaires les plus proches et les y gagner ; s'en ouvrir également aux autres forces, au sein du pouvoir, favorables au changement comme l'APP et autres personnalités. L'UFP, particulièrement préoccupée du maintien de la stabilité et de la sauvegarde de la paix civile et de l'unité de notre pays, ne ménagera aucun effort, ni aucune initiative pour y parvenir, en conformité avec ses principes politiques.

22. Le renforcement du camp du changement et des réformes se heurtera à l'opposition du Mithaq et autres groupes et personnalités conservatrices.

Des questions économiques et de la criminalisation de l'économie mauritanienne

23. Il est fort regrettable que le Parti ait pendant longtemps négligé de manière coupable les questions économiques. Nous devons prendre des mesures urgentes pour corriger cette lacune. L'économie nationale, longtemps marquée par des tendances monopolistes, est aujourd'hui largement perméable aux activités maffieuses des narcotrafiquants, au blanchiment de l'argent et autres trafics en tout genre. Le Parti estime que ces travers portent un grave préjudice à une compétition saine et loyale entre les acteurs économiques. Il en découle des pratiques de concurrence déloyales qui portent préjudice aux populations et à leurs conditions d'existence, menaçant ainsi de détruire le tissu socio-économique.

24. Les institutions de la République, les forces publiques doivent entreprendre les investigations nécessaires en vue de punir les auteurs de ces crimes, de mettre fin à ces pratiques et de les éradiquer.

Des questions internationales

25. Notre Parti va déployer le maximum d'efforts pour renforcer et élargir ses relations internationales, en particulier

Résolution politique

en Afrique, au Maghreb, dans le monde arabe et musulman, et dans les autres parties du monde.

26. Le Bureau national réaffirme le soutien indéfectible de notre Parti à la juste cause du peuple palestinien, à son droit légitime et inaliénable de constituer un État indépendant, ayant comme capitale Al-Qods, jouissant de la plénitude de ses droits et vivant en paix avec l'ensemble des pays de la région. Le Parti réaffirme sa position de rupture des relations diplomatiques avec Israël.

27. Le Bureau national réitère sa solidarité inaliénable avec le peuple sahraoui frère pour une solution négociée du problème du Sahara occidental, fondée sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.

28. L'UFP dénonce l'occupation militaire de l'Irak, la spoliation de ses richesses et les menées tendant à exacerber les contradictions au sein du peuple irakien. Le BN exige le retrait des troupes étrangères et affirme son soutien au droit du peuple irakien à jouir de la plénitude de ses droits fondamentaux.

29. Des questions internationales majeures méritent d'être étudiées en profondeur. Nous pouvons citer : la mondialisation et les politiques des grandes puissances (USA, Europe, Chine), l'Afrique et les politiques des grandes institutions internationales (OCDE, Banque mondiale, FMI), la marginalisation de l'Afrique et la recherche des voies pour la renaissance du continent, les grands défis de l'environnement dans le monde, le mouvement altermondialiste en Afrique et dans le monde, le terrorisme dans le monde arabo-musulman et les questions nationales en Afrique, etc. Pour l'ensemble de ces questions, le BN mandate le CE afin que les dispositions les plus urgentes soient prises pour en traiter.

Nouakchott, le 6 mai 2007